



Coupe USHiP Saint-Raphaël & Agay

Avis de Course

EuropaCup 5o5 - EuroCup Tempest

Vendredi 29 mars au Dimanche 31 mars 2024

5o5



INSCRIPTIONS

- Jeudi 28 mars – 17h à 18h
- Vendredi 29 mars – 9h à 11h

PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 29 mars

- 13h00 : 1^{ère} course de la journée

Samedi 30 mars

- 10h00 : 1^{ère} course de la journée

Dimanche 31 mars

- 09h30 : 1^{ère} course de la journée

PROGRAMME SOCIAL

- Apéritif surprise : Vendredi 29 mars à 19h30.
- Deux snacks après les régates de vendredi et de samedi sont inclus dans l'inscription des concurrents.

RÈGLES

- Cette régata sera régie par les règles de course à la voile 2021/2024, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Instructions de Course (IC) qui seront diffusées selon la Prescription Fédérale.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux :

- **5o5 Class**

- **International Tempest Class**

- Inscription sur le site du club nautique : <http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,
- Le certificat de jauge du bateau et les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe. L'adhésion à sa classe est requise pour participer à la régata.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de **140 euros** par équipage. (Équipage de -25 ans = 120 euros). Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S.R. avant le 10 Mars 2024. (Majoration de 20 euros pour les inscriptions après cette date.)

CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 2. Si 6 courses ou plus sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

- Le dimanche 31 mars à 17h00 au club house

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

PARKING

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires. Le grutage et une place de port du jeudi 28 au dimanche 31 sont inclus pour les Tempest.



uship.fr

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL

04 94 95 11 66 – <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

